

MENSUEL MARS 2013 - NE PARAÎT PAS EN AOUT



association royale
des architectes de liège

ARALg

Prochaine assemblée générale :

le 5 mars 2013

Visite exceptionnelle de
l'Opéra royal de Wallonie

DEPOSE A FLEMALLE 4400 - EDITEUR RESPONSABLE : MARC ZWEBER - ROUTE DES CHANTOIRS, 25 - 4920 AYWAILLE
INFOR - tél. : 04-342.57.00 - ARALg - tél. : 04-340.04.60 fax : 04-344.40.42 INTERNET : <http://users.skynet.be/ara1.infor>
E-MAIL : info@ara1g.be

mars 2013

LA GRENOUILLE

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale
qui, sera précédée de la visite de l'Opéra de Wallonie, ce

mardi 5 mars 2013

Le rendez-vous est fixé devant l'entrée de l'Opéra à 16.15 heures précises.

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du P.V. de l'assemblée générale du 5 février 2013
- Correspondance et communications
- Divers

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux, nous vous prions d'agréer, Cher Confrère,
l'expression de nos salutations distinguées.

Inscription obligatoire par retour mail info@aralg.be

Luc HERZE, Président

NOS CHASSIS AU SERVICE DE VOTRE SÉCURITÉ

ALTO

VITRAGE ANTI EFFRACTION

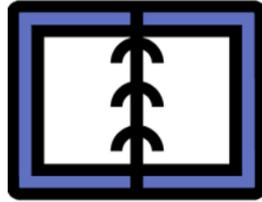
**CRÉMONES DE SÉCURITÉ AUTOMATIQUE
À CROCHETS (POUR PORTES)**

PROFIL DE MARQUE ALLEMANNE

FABRIQUANT DEPUIS 50 ANS

ALTO

WWW.ALTO.BE
04.239.88.88
RUE DE L'INDUSTRIEL, 2
1400 BRUXELLES
BELGIUM



A VOS AGENDAS !

- | | |
|-----------------------|--|
| ✘ 05 mars 2013 | Visite de l'Opéra royal de Wallonie à Liège
Assemblée générale - Lieu : mess de l'Opéra |
| ✘ 09-10-11 avril 2013 | Voyage Italie, organisation MAPEI-ARALg
Pas d'Assemblée générale |
| ✘ 07 mai 2013 | Invitation VAN MARCKE - Centre BIG BLUE & visite showroom
Assemblée générale - Lieu : société Van Marcke |
| ✘ 04 juin 2013 | Assemblée générale : RIELLO
Les nouvelles énergies pour le climat |

COTISATIONS 2013 :

Membres effectifs :	125 €
Membres aspirants :	70 €
Membres pensionnés :	70 €
Membres non indépendants :	85 €
Membres jeunes architectes stagiaires à l'Ordre :	
1 ^{ère} année à l'ARALg :	GRATUIT
2 ^{ème} année à l'ARALg :	15 €
3 ^{ème} année à l'ARALg :	25 €

Parrainage : Réduction du montant de la cotisation de 12.5 € par membre parrainé effectivement inscrit à valoir sur la cotisation de 2014.

Cotisation au C.C.P. de l'ARALg : IBAN BE02 0000 1487 4140.

Note du secrétariat: l'accès au secrétariat se fait via le numéro de l'Association, qui est pour rappel 04/340.04.60.

ASSOCIATION ROYALE DES ARCHITECTES DE LIEGE

Quai des Ardennes, 12 – 4020 LIEGE
Tél. : 04-340.04.60 – Fax : 04-344.40.42



DERBIGUM®
MAKING BUILDINGS SMART



Le Théâtre Royal pour l'Opéra



ORW/copyright J.Croisier

**Les travaux de l'Opéra Royal de Wallonie sont achevés.
Le bâtiment a été inauguré le 19 septembre 2012.**

Situé au cœur de la Ville, l'ORW constitue une institution culturelle et artistique majeure du patrimoine liégeois, dont la renommée dépasse de loin nos frontières. Les travaux consistaient en la restauration/rénovation de cet écrin prestigieux et en la réfection globale des techniques de scène et de scénographie.

Afin de choisir une entreprise spécialisée dans ce domaine spécifique et d'avoir la meilleure vision sur le suivi du chantier, la Ville de Liège a décidé de procéder au lancement de deux marchés distincts. Le premier concernait les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'Opéra.

Le deuxième était relatif aux techniques de scène et de scénographie. Le budget global consacré à ce projet atteint 26.900.000 €. Pour rappel, le financement se répartit comme suit: 50% pour la Région Wallonne, 40% du Feder, et le solde, soit 10%, est pris en charge par la Ville.

Après la désignation des travaux de rénovation du bâtiment, c'est l'entreprise d'installation des machineries scéniques qui a été désignée le 30 décembre 2009 par le Collège communal de Liège.

- **Les divers postes du chantier** comprenaient notamment l'actualisation du gabarit de la cage de scène (rehaussée de 4 mètres) et de la machinerie afin d'optimiser le potentiel scénographique du Théâtre qui a été ainsi mis aux normes des plus grandes Maisons lyriques. Par cette modernisation technique, la sécurité d'utilisation des infrastructures scéniques a été également accrue de façon considérable. La fosse d'orchestre et l'avant-scène ont été redessinées pour améliorer la qualité acoustique à tous les niveaux de la salle. Les travaux portaient aussi sur le confort des spectateurs (siège, aération de la salle, nouveaux espaces d'accueil, etc...), sur la qualité de l'éclairage, le renouvellement des toitures et des fenêtres ainsi que la restauration des façades. Le «nouvel» Opéra intègre aussi une salle de répétition aux dimensions du plateau, des bureaux pour le personnel et des loges modernisées pour l'accueil des artistes. Au terme de ces importants travaux de rénovation, la Ville de Liège dispose d'un écrin lyrique de niveau international, apte à séduire même les musicomanes les plus exigeants.
- **Le chantier de l'Opéra Royal de Wallonie s'est divisé en deux phases:** le renouvellement des équipements relatifs à la scénographie et ensuite la restauration de l'édifice par l'entreprise générale. Cette scission du mode opératoire a été rendue indispensable pour d'évidentes raisons de sécurité ainsi que par l'impossibilité technique de faire coexister au même endroit des entreprises aux activités si diverses.
- **La première phase des travaux a débuté le 29 mars 2010 et concernait l'aspect scénographique** et principalement le démontage des éléments constituant l'actuelle cage de scène. Parallèlement au démontage, une paroi de protection (appelée «bouchon») remplaçant le traditionnel rideau de fer a été installée afin d'éviter que les poussières et les fumées n'endommagent les ornements de grande salle. **Cette phase s'est terminée le 11 juin 2010.**
- **La seconde phase de l'imposant chantier a débuté le 3 juin 2010 et concernait la restauration en profondeur de l'édifice.**
- Au terme de deux ans et demi de travail sans relâche, l'opéra dévoile enfin son nouveau visage. Il a été inauguré le 19 septembre 2012.
- Ces travaux ont été réalisés avec le soutien de l'Union européenne.



Nouveau décret PEB

C'est à l'occasion de l'assemblée générale de l'ARALg du 08 janvier 2013 que l'avant-projet du nouveau décret PEB a été commenté.

Sébastien Motte, Secrétaire de la Cellule Energie de l'UWA, et Jean-Christophe Louis, référent Energie, nous font la synthèse des changements à venir :

- la comparaison entre l'état de la mission d'aujourd'hui et le responsable PEB de demain avec une modification à la fois de son statut et de son rôle.
- accès au titre de "responsable PEB", obligation d'un examen complété d'une formation continue
- modification du rôle limité du responsable PEB : il veillera au respect des exigences PEB définies dans la déclaration initiale avec, pour l'architecte, la responsabilité de la conception et du contrôle de son chantier
- l'obligation de l'étude de faisabilité pour tout nouveau projet avec la déclaration initiale entraînant un surcoût au Maître de l'ouvrage en cas de refus du permis
- etc.

Les points à surveiller sont :

- la déclaration initiale et l'étude de faisabilité au stade du permis de bâtir
- la responsabilité en cas de sanction : "terme générique du contrevenant "
- la définition d'un "constat" = mission du responsable PEB
- la qualité d'expert du responsable PEB : quel sera sa formation?
- le manque de flexibilité dans législation, exemple d'une régularisation pour le permis

Outre cette analyse du nouveau décret, nous avons abordé la documentation et les outils nous étant accessibles sur le site de l'UWA, sous l'onglet PEB :

- calcul de l'ouverture des fenêtres, méthode simplifiée et méthode détaillée
- la présentation sur "l'intégration des nœuds constructifs dans la PEB"
- les manuels pour l'encodage de la PEB en Wallonie
- le guide PEB pour les rénovations simples
- la méthodologie PEB
- le droit et la responsabilité de l'architecte dans le cadre de la mission PEB

Dans notre prochain numéro, nous vous présenterons une méthode de calcul des nœuds constructifs abordé lors de cette soirée d'information pour laquelle nous remercions nos Confrères S. Motte et J-C Louis.





Une présentation qui s'est faite lors de notre Assemblée Générale de ce 05/02/2013

Avec

" L'équipe MAPEI"

S.Ancia	E.Seleck	P.Streel	L.Correia
Commercial	Div.Etanchéité	Div.Bâtiment	Commercial



Le catalogue des produits de cette firme est tellement vaste, que tout ne pourra être dit. Nous avons décidé de choisir quelques exemples marquants au milieu d' un rappel succinct des principaux produits.

Les sympathiques délégués qui vous voyez ci-dessus nous y ont aidé.

Succintement :

Si l'on pense MAPEI on pense chape en tous genres, enduits, colles murales ou de revêtements de sol, MAPEI suit le mouvement de l'isolation thermique extérieure avec des enduits de revêtement variés et bien adaptés.

Je l'ai précisé, les travaux de sol sont la spécialité de MAPEI, ses chapes à séchage rapide sont un atout dans la finition d'un chantier.

MAPEI conserve sa spécialité "Gamme des produits de Bâtiment", avec des produits tels que réparation de béton, adjuvant de mortier et béton et mortier de scellement pour ancrages.

Nous trouvons les mortiers colles pour carrelages muraux évitant tout glissement et le mortier pour joint, avec effet anti-moississures.

Deux ou trois mises en oeuvre qui ont retenu notre attention :

L'étanchéité de douches carrelées, réalisée avec une membrane liquide élastique qui peut être complétée par un tissu polyester. C'est un point délicat du chantier pour lequel on peut faire appel à leur aide technique.

Avec FEBELCEM, nous avons vu l'importance du béton de sol industriel et résidentiel. MAPEI propose une ligne de produits de finition adaptés à la situation.

Notons enfin une application pour isolation phonique du sol dans des logements multiples et des colles pour sols souples (pvc, lino..).

Un catalogue et un site très complet est à votre disposition, et à cela se joignent des conseillers. Vous trouverez les adresses de référence ci-dessous et vous pourrez y joindre les conseillers dont les noms sont repris en tête de cet article.

On peut dire que MAPEI est dans tout et partout (où presque..).

Pour terminer, un des délégués de ce soir nous a communiqué 2 invitations :

- Une visite à BATIBOUW. MAPEI nous y emmène (*et nous ramènera*) en car avec réception à son stand en fin de visite ;
- Un voyage à MILAN, dans l'empire MAPEI, complété par des visites culturelles dans le pays environnant ;



MAPEI ne soutient pas que le sport, et sa célèbre équipe cycliste, mais il soutient aussi l'art et la culture.

Voilà qui a réjoui l'assistance présente à notre A.G. Comme quoi nos A.G sont productives d'intérêt et d'agrément.

Merci à MAPEI de nous avoir rejoint.

Georges FOULON

MAPEI Benelux sa

Z.I , rue de l'Avenir,40 à 4460 Grace-Hollogne
Tél : 04.239.70.70

www.mapei.be
mapei@mapei.be

L'ARALg à Batibouw 2013 à l'initiative de la firme MAPEI



Luc HERZÉ
Président de l'Aralg

Monsieur MARIOTTI
Pdg de Mapei Benelux sa

J-M FAUCONNIER
Président de l'UWA

Lors de l'A.G du 5 février, MAPEI nous avait invité à la journée professionnelle à Batibouw.

Ce vendredi 21 février 2013, une trentaine de membres de l'Aralg s'y rendait.

Quelques rencontres sur les stands, ensuite un parcours dans le salon où nous avons vu un souci permanent de l'isolation. Brièvement, des réalisations plus ou moins bien faites en grandeur nature présentaient des nœuds constructifs toiture -mur.

Notre impression : *ce sera à surveiller sur les chantiers...*

Du côté du chauffage, un vaste choix allant du simple poêle à la chaudière ou à la pompe à chaleur la plus sophistiquée.

Un coup d'oeil au clé sur porte, la construction en bois y semble bien présente. A surveiller au point de vue choix des matériaux d'isolation et autres et à la réalisation de l'ensemble.

En fin de journée, la firme MAPEI nous a reçu sur son stand, heureusement qu'il était grand, car les invités y étaient très nombreux. MAPEI confirme son succès auprès des professionnels.

Un moment agréable meublé de petites dégustations et de boissons multiples, le tout servi à foison.

Nous remercions Monsieur MARIOTTI et ses collaborateurs pour la prise en charge depuis Liège et l'agréable après-midi passée à Batibouw.